



Perte de dossier demande retraite

Par **dubdub**, le **03/01/2009** à **14:10**

Bonjour à vous.

Perdu je suis mes amis. Mon dossier de demande de retraite est perdu dans les méandres de ma caisse de retraite. Pasmoyens d'obtenir de rdv tel toujours sur messagerie. Pourriez-vous me donner un conseil. Dois-je faire une lettre de mise en demeure? Merci d'avance à vous.

Par **natacha**, le **25/02/2009** à **14:28**

Bonjour,

Si vous êtes en ile de france je vous invite à composer le 0821 10 12 14.

Vous pouvez également télécharger votre demande de retraite sur internet et vous présenter directement sans RDV auprès de votre caisse de retraite afin de déposer votre dossier.

Enfin si vous n'êtes pas satisfait des services proposés je vous invite à vous manifester auprès du service clientèle de votre organisme.

Bonne journée.